



Fiche du programme 54751400001

organisme Groupe d'Evaluation et de Recherche sur la Protection en Atmosphère Contrôlée GERPAC

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	54751400001
Titre du programme	Qualification d'un isolateur en pharmacotechnie hospitalière
Référence organisme	201401
Lien sur votre site: http://	www.gerpac.eu

Catégories professionnelles :

1. Pharmacien

- *Pharmacien hospitalier*

Orientation

1. Orientations n°3 : contribuer à l'implication des professionnels de santé dans la qualité et la sécurité des soins ainsi que dans la gestion des risques. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- *d'améliorer la connaissance des enjeux de sécurité sanitaire et des procédures de déclaration d'évènements indésirables*
- *de développer une culture de gestion des risques au sein des équipes (pluri)professionnelles de santé, notamment à travers les démarches qualité et les procédures de certification*
- *la prévention des événements indésirables liés aux soins : sécurité des soins, gestion des risques (à priori, ou à posteriori y compris les événements porteurs de risque), iatrogénie (médicamenteuse notamment chez les personnes âgées, vigilances, déclarations d'évènements indésirables, infections nosocomiales, infections liées aux soins)*
- *la sécurisation de la prise en charge de la thérapeutique médicamenteuse du patient à l'hôpital ou en ville (circuit du médicament)*

2. Orientation n° 4 : contribuer à l'amélioration des relations entre professionnels de santé et au travail en équipes pluriprofessionnelles. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- *l'élaboration de référentiels communs et de coopérations professionnelles*
- *l'amélioration du travail en équipes de soins, la gestion managériale et des équipes*

3. Orientations n°6 : contribuer à la formation professionnelle continue définie à l'article L6311-1 du code du travail. S'inscrivent dans cette orientation les programmes de développement professionnel continu ayant notamment pour objectifs

- *l'adaptation et de développement des compétences des salariés définies à l'article L. 6313-3 du code du travail*
- *la validation des acquis d'expérience définie à l'article L. 6313-11 du code du travail.*

Type de programme	mixte
Méthodes	

1. Pédagogique ou cognitive

* *En groupe*

° formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)

* *Individuelle*

° formation à distance (e-learning, supports écrits et numériques...)

2. Analyse des pratiques

* *Gestion des risques*

° analyse a priori des risques (analyse de processus, Analyse des modes de défaillances et de leurs effets : AMDE...)

* *Indicateurs*

° Suivi d'indicateurs

3. Approche intégrée à l'exercice professionnel

* *Gestion des risques en équipe*

4. Enseignement et recherche

* *Formateurs pour des activités de DPC*

Mode d'exercice du participant	Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Année de début du programme	2014
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	Afin de pouvoir assurer la qualité finale des préparations injectables, il est important que chaque pharmacien et ses collaborateurs impliqués dans l'utilisation de ce type d'enceintes maîtrisent les qualifications initiales et les validations périodiques. Ces qualifications comprennent celles de la conception (QC), de l'installation (QI), des éléments opérationnels (QO) et de la performance (QP) de l'isolateur et de son dispositif de stérilisation. Chaque qualification doit être décrite de manière détaillée lors de la formation et ses différents aspects doivent être discutés afin de mieux comprendre les enjeux et leur importance pour assurer un fonctionnement correct et de qualité en routine.
Recommandation de l'organisme	Connaître les Bonnes Pratiques de Préparation
Pré-requis	Pharmacien exerçant dans une PUI

Nombre d'étapes	3
Concepteur du programme	Monsieur Hild Pascal
Nombre total prévisionnel de participants au programme	80
Prix de vente du programme pour un participant :	100 €
Ce programme n'est composé que de catégories et/ou spécialités non indemnisables.	
Nombre de participants maxi par session	80

Les étapes:

Etape 1			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.0
Titre	Evaluation des connaissances		
Description	Sous forme d'un questionnaire, analyse du niveau de connaissances des professionnels sur la qualification d'un isolateur, leurs pratiques actuelles, ainsi que leurs attentes des connaissances à acquérir.		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	acquisition et approfondissement des connaissances		
Description	La qualification de la conception étant un élément primordial de l'acquisition de l'isolateur, les points principaux concernant les besoins qui vont impliquer cet achat et par conséquent le cahier des charges, la préparation de l'implémentation de l'équipement, tant de point de vue de l'emplacement futur que son installation technique doivent être abordés. L'utilité du test d'acceptation en usine de l'équipement, l'étendue des points vérifiés et l'importance de corriger les non-conformités avant la livraison doivent être expliqués. Les qualifications sur site, de la réception de l'isolateur, en passant par les deux qualifications d'installation et opérationnelle permettant de constater la correspondance de l'appareil au cahier des charges sont détaillés. Une compréhension de la qualification de la performance, y compris la validation microbiologique de l'enceinte, en liaison directe avec l'utilisation en routine de l'isolateur permet de mieux appréhender et mettre en place les formations futures des opérateurs. Des discussions entre les participants sur leur propre expérience et d'éventuelles remarques reçues lors des inspections ou audits feront également partie des outils d'apprentissage.		

Etape 3			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.0
Titre	Analyse des améliorations		
Description	- évaluation des connaissances acquises - évaluation des actions d'améliorations entreprises et/ou envisagées - rédaction d'un protocole de qualification et évaluation par les formateurs - questionnaire de satisfaction		